FONDATION
TERRE SOLIDAIRE

RAPPORT FINANCIER

EXERCICE 01/01/2018- 31/12/2018

Validé par le Conseil d'administration du 8 avril 2019

8, rue Jean Lantier
75001 Paris
Tél. : +33 (0) 1 44 82 80 80
fondation-terresolidaire.org

AVRIL 2019

I. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 3

II. LE BILAN 4

1. COMMENTAIRES DE L'ACTIF DU BILAN 4
2. COMMENTAIRES DU PASSIF DU BILAN 5

III. LE COMPTE DE RESULTAT 6

1. PRODUITS D'EXPLOITATION 6
2. CHARGES D'EXPLOITATION 7
3. PRODUITS D'AUTRES VALEURS MOBILIERES 7
4. REPORT DE RESSOURCES NON UTILISEES 7
5. RESULTAT 8

IV. LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER) 8

1. CONSTRUCTION DU CER 9
2. RESSOURCES 9
3. EMPLOIS 9
4. AFFECTATION DES RESSOURCES ISSUES DE LA GENEROSITE DU PUBLIC 10

V. AUTRES INFORMATIONS 11

VI. RESOLUTIONS ADOPTEES PAR LE CA DU 8 AVRIL 2019 11

VII. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES 12

VIII. ANNEXES COMPTABLES 18

I. Faits marquants de l'exercice

Un contexte difficile pour l'appel à la générosité du public

En 2018 des modifications fiscales importantes (comme la suppression de l'Impôt sur la Fortune ou l'augmentation de la CSG) ont entrainé une forte baisse des dons collectés par les associations et fondations. Certaines ont vu leurs recettes baisser de plus de 50%. La Fondation Terre Solidaire a limité la baisse de ses dons à 30,2% et termine cet exercice comptable avec un résultat légèrement positif. Cela a été rendu possible grâce à l'engagement fidèle des donateurs et mécènes et à une gestion rigoureuse de la Fondation.

Une nouvelle fondation abritée.

Une nouvelle fondation abritée a été créée sur 2018 par un particulier : la Fondation pour un Monde Nouveau. A fin 2018, le nombre de fondations abritées par la Fondation Terre Solidaire est de cinq.

Une augmentation des capacités d'engagement des fondations abritées

En 2018, les fondations abritées (FSE) ont engagé un montant total de 397,9 K€ en subventions projets (contre 90,4 K€ en 2017). Cette augmentation s'explique d'une part par les premières campagnes de collecte réalisées par les FSE (néanmoins le contexte de collecte difficile en 2018 n'a pas permis aux FSE d'atteindre les objectifs de recettes qu'elles s'étaient fixées). Et d'autre part que la Fondation sous égide Actes a bénéficié du transfert des actifs d'un fonds de dotation, dissout en septembre 2018 pour un montant de 158K€.

Les premières ressources issues des Donations Temporaires d'Usufruits.

Les deux Donations Temporaires d'Usufruits (DTU) signées en décembre 2017 ont généré des ressources à hauteur de 198K€ pour la Fondation Terre Solidaire et de 26K€ pour la fondation abritée Pas Cap.

Labélisation par IDEAS

Au terme d'un processus engagé depuis un an, la Fondation Terre Solidaire a reçu, fin octobre 2018, le label IDEAS. Délivré par un organisme indépendant, il atteste de la qualité de la gestion financière, de la bonne gouvernance et du suivi de l'efficacité de l'action de la Fondation Terre Solidaire. Le processus d'obtention du label a été très structurant. Il a en effet permis d'établir et de valider les procédures et outils indispensables à une bonne gestion de la fondation et à son développement.

II. Le bilan

1. Commentaires de l'actif du bilan

ACTIF	Brut Fondation 31.12.2018	Brut FSE 31.12.2018	Amort. et provisions 2018	Net 31.12.2018	Net 31.12.2017
Immobilisations incorporelles et corporelles					
Participations		115 530	0	115 530	115 530
Total des immobilisations financières	**0**	**115 530**	**0**	**115 530**	**115 530**
ACTIF IMMOBILISE	**0**	**115 530**	**0**	**115 530**	**115 530**
Créances clients et comptes rattachés	0	0	0	0	0
Autres créances	45 433	151 025	0	196 458	216 757
Total des créances	**45 433**	**151 025**	**0**	**196 458**	**216 757**
Valeurs mobilières de placement	3 008 595	0	0	3 008 595	3 008 595
Disponibilités	707 572	468 103	0	1 175 675	1 062 403
Charges constatées d'avance	764	0	0	764	0
Total disponibilités et divers	**3 716 931**	**468 103**	**0**	**4 185 034**	**4 070 998**
ACTIF CIRCULANT	**3 762 364**	**619 128**	**0**	**4 381 492**	**4 287 755**
ACTIF TOTAL	**3 762 364**	**734 658**	**0**	**4 497 022**	**4 403 285**

ENGAGEMENTS RECUS :
Donations Temporaires d'Usufruit à recevoir : 396 000€

Actif immobilisé : immobilisations financières

Elles correspondent aux parts sociales de la SCI des Boulets de Nanteuil détenues par la Fondation Terre Solidaire pour le compte de la fondation abritée PAM – Pour un Autre Monde.

Actif circulant : autres créances

Elles concernent les produits à recevoir d'une fondation abritée (150 K€ de solde encore à verser pour la dotation de création). Et du versement (45 K€) du 4ème trimestre 2018 d'une DTU.

Actif circulant : valeurs mobilières de placement

Elles sont constituées principalement (3 M€) du placement à capital garanti de la dotation de la Fondation Terre Solidaire.

Actif circulant : disponibilités

Les disponibilités comprennent :

- l'ensemble des soldes des comptes bancaires au 31/12/18 de la Fondation Terre Solidaire ou des fondations abritées ;
- Les intérêts bancaires encore à percevoir pour l'exercice 2018 ;
- Les chèques encore à encaisser en fin d'exercice et provenant des collectes réalisées en novembre-décembre 2018 par la Fondation Terre Solidaire et les fondations abritées.

2. Commentaires du passif du bilan

PASSIF	Fondation 31.12.2018	FSE 31.12.2018	TOTAL 31.12.2018	31.12.2017
Dotation	3 000 000		3 000 000	3 000 000
Réserves pour projet	30 000		30 000	
Report à nouveau	39 032		39 032	0
Excédent del'exercice	8 749		8 749	69 032
Fonds propres de la Fondation Terre Solidaire	3 077 780		3 077 780	3 069 032
Fonds propres des fondations abritées	0	415 005	415 005	377 969
FONDS PROPRES ET RESERVES	**3 077 780**	**415 005**	**3 492 785**	**3 447 001**
Provisions pour risques et charges	0			0
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**0**	**0**	**0**	**0**
Fonds dédiés sur fondations abritées	0	89 739	89 739	31 087
FONDS DEDIES	**0**	**89 739**	**89 739**	**31 087**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 483	0	17 483	15 600
Dettes fiscales et sociales	170	0	170	0
Autres dettes	220 545	20 500	241 045	221 258
Autres dettes relatives aux projets	462 500	193 300	655 800	688 339
DETTES	**700 698**	**213 799**	**914 498**	**925 197**
Produits constatés d'avance	0	0	0	**0**
PASSIF TOTAL	**3 778 479**	**718 544**	**4 497 022**	**4 403 285**

Fonds propres

Concernant la Fondation Terre Solidaire, ils sont constitués par :

- la dotation de 3 M€ versée à sa création par le CCFD-Terre Solidaire
- le report à nouveau (39 K€) et la réserve pour projet (30 K€) décidés par le Conseil d'administration du 23 mars 2018
- le résultat de l'exercice 2018 (8,7 K€).

Pour les fondations abritées, ils correspondent aux dotations (consomptibles et non consomptibles).

Fonds dédiés

Ils correspondent aux ressources non encore utilisées par trois fondations abritées. A la fin de l'exercice 2018, il n'y a pas de fonds dédiés pour la Fondation Terre Solidaire.

Dettes diverses

→ Dettes fournisseurs et comptes rattachés. Elles correspondent à des dépenses normales de fonctionnement et non encore réglées à la clôture de l'exercice.

→ Autres dettes. De façon principale (216,4 K€), il s'agit des remboursements que la Fondation Terre Solidaire doit effectuer auprès du CCFD-Terre Solidaire pour le personnel de l'association mis à disposition de la fondation et diverses prestations de services rendus (appui comptable, élaboration des outils de collectes, relations donateurs, etc.).

→ Autres dettes relatives aux projets. Ce sont des subventions pour des projets votées en fin d'année 2018 par la Fondation Terre Solidaire ou les Fondations sous égide et restant encore à payer au 31 décembre 2018.

III. Le compte de résultat

LIBELLE	Fondation 31.12.2018	FSE 31.12.2018	TOTAL 31.12.2018	31.12.2017
Dons	613 942	281 855	895 797	1 209 306
Fonds affectés	0	0	0	114 000
Legs et donations	198 089	184 256	382 345	0
Subventions	0	0	0	55 000
Autres produits	0	0	0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	0	0	0	13 769
Reprises subventions des exercices antérieures	0	1 035	1 035	0
Quote part de dotations consomptibles virées au CR	0	23 965	23 965	0
PRODUITS D'EXPLOITATION	**812 031**	**491 110**	**1 303 141**	**1 392 075**
Achats de marchandises	0	0	0	0
Autres achats et charges externes	429 444	34 531	463 975	604 479
Impôts, taxes et versements assimilés	0			0
Salaires et charges sociales	72	0	72	0
Subventions engagées	463 300	397 927	861 227	824 612
Dotations aux amortissements et provisions	0			0
Autres charges	1 838	0	1 838	0
CHARGES D'EXPLOITATION	**894 655**	**432 458**	**1 327 113**	**1 429 091**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-82 624**	**58 652**	**-23 972**	**-37 016**
Produits de participations				
Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	91 373	0	91 373	137 135
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises de provisions et transferts de charges				
PRODUITS FINANCIERS	**91 373**	**0**	**91 373**	**137 135**
Charges financières	0			0
CHARGES FINANCIERES	**0**	**0**	**0**	**0**
RESULTAT FINANCIER	**91 373**	**0**	**91 373**	**137 135**
Produits exceptionnels	0			0
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**0**	**0**	**0**	**0**
Charges exceptionnelles	0			0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**0**	**0**	**0**	**0**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**0**	**0**	**0**	**0**
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		**31 087**	**31 087**	
Engagements à réaliser sur ressources	**0**	**89 739**	**89 739**	**31 087**
TOTAL DES PRODUITS	**903 404**	**522 197**	**1 425 601**	**1 529 210**
TOTAL DES CHARGES	**894 655**	**522 197**	**1 416 852**	**1 460 178**
RESULTAT	**8 749**	**0**	**8 749**	**69 032**

1. Produits d'exploitation

Les produits issus de la générosité du public

- **Les dons**. Ils regroupent uniquement les dons non affectés reçus par la Fondation Terre Solidaire et les fondations abritées. Nous constatons, pour la Fondation Terre Solidaire, une baisse de 30% des dons par rapport au précédent exercice. Les nombreuses modifications fiscales intervenues en 2018 (suppression de l'Impôt sur la Fortune, hausse de la CSG, avènement du prélèvement à la source) en sont la principale raison.
  L'ensemble des fondations en France connaît une baisse importante des dons (parfois de 50%). La Fondation Terre Solidaire a pu limiter cette baisse grâce à une augmentation du nombre de ses donateurs (+500 par rapport à l'exercice précédent). A noter que les fondations abritées ont réalisé en 2018 leurs premières campagnes de collecte.
- **Legs et autres libéralités**. Concernant la Fondation Terre Solidaire, il s'agit du revenu d'une Donation Temporaire d'Usufruit signée fin 2017 pour une durée de 3 ans. Le montant indiqué pour les FSE est principalement constitué (158 K€) par une dévolution des actifs, au bénéfice de la fondation ACTES, issue de la dissolution d'un fonds de dotation.

2. Charges d'exploitation

Autres achats et charges externes

- ➔ Le montant imputé aux fondations abritées correspond principalement aux frais de création, de gestion et d'administration versés par celles-ci à la Fondation Terre Solidaire ;
- ➔ Concernant la Fondation Terre Solidaire, les 429 444 € recouvrent une grande diversité de dépenses parmi lesquelles :

Frais divers de gestion	1 975
Sous-traitance	9 054
Personnel détaché à la Fondation	213 136
Honoraires	103 367
Fabrication produits et mailings	47 811
Frais de déplacements	7 409
Frais de réception	1 295
Affranchissements	51 747
Services bancaires	3 994
Cotisation liées à l'activité	5 974
Frais de gestion aux fondations abritées	-16 318
TOTAL	**429 444**

Les rubriques sous-traitances, honoraires, fabrication produits et mailing ainsi que affranchissement correspondent pour l'essentiel aux travaux de conception, d'impressions et d'envoi de mailing ou de campagnes de communication ou d'appel aux dons.

Le personnel de la Fondation Terre Solidaire (deux salariés) est détaché par le CCFD-Terre Solidaire à la fondation. Cette somme correspond au remboursement par la Fondation Terre Solidaire, et à l'euro près, des salaires chargés liés à ce personnel détaché. La Fondation Terre Solidaire ne possède pas d'autres personnels salariés.

Subventions engagées

Il s'agit des subventions accordées par la Fondation Terre Solidaire et les fondations abritées pour le financement de projets portés par des acteurs associatifs en France ou à l'international.

La somme totale est en légère augmentation par rapport au précédent exercice comptable. Cela a été rendu possible à la fois par une maîtrise des coûts de fonctionnement et de collecte de la Fondation Terre Solidaire mais également par les premières campagnes d'appel aux dons réalisées par les FSE.

- ➔ 26 projets (dont 16 à l'international) ont été soutenus au cours de l'exercice par les fondations abritées pour un montant total de 397 927 €.
- ➔ 21 projets (dont 13 à l'international) ont été soutenus par la Fondation Terre Solidaire pour un montant de 463 300 €. A noter que sur ces 21 projets, 10 sont regroupés au sein d'un programme à l'international de promotion de l'agroécologie (TAPSA - Transition vers une agroécologie paysanne au service de la souveraineté alimentaire).

3. Produits d'autres valeurs mobilières

Il s'agit principalement des revenus financiers issus du placement de la dotation de 3 M€ de la Fondation Terre Solidaire

4. Report de ressources non utilisées

Ce montant correspond au solde des ressources non utilisées par trois fondations abritées.

5. Résultat

Malgré un contexte de collecte difficile et grâce à une gestion rigoureuse de la Fondation Terre Solidaire, le résultat de l'exercice comptable est légèrement positif (8 749€) permettant ainsi à la fondation d'aborder l'année 2019 sur de bonnes bases.

IV. Le Compte d'Emploi des Ressources (CER)

EMPLOIS DE L'EXERCICE en €	Emplois Année 2018		Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées	
	€	%	€	%
1- MISSIONS SOCIALES	**1 038 026**	**78,2%**	**1 006 942**	**83,6%**
1.1 Réalisées en France	*327 599*		*308 515*	*25,6%*
Animation Communautés d'engagements	29 078	2,2%		
Accompagnement projets	147 720	11,1%		
Projets				
Expérimentation et action	150 800	11,4%		
Repenser avenir et développement	-			
1.2 Réalisées à l'étranger	*710 427*		*698 427*	*58,0%*
Projets				
Expérimentation et action	665 427	50,1%		
Repenser avenir et développement	45 000	3,4%		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	**200 462**	**15,1%**	**171 195**	**14,2%**
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	200 462			
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés				
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**88 625**	**6,7%**	**26 522**	**2,2%**
Communication	13 683	1,0%		
Fonctionnement	74 942	5,6%		
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU CR	**1 327 112**		**1 204 659**	**100,0%**
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	-			
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	89 739			
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	8 749			
V - TOTAL GENERAL	**1 425 601**		**1 204 659**	
VII - TOTAL DES EMPLOIS FINANCES PAR LES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC			**1 204 659**	

RESSOURCES en €	Ressources collectées Année 2018		Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2018
	€	%	€
Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice			19 757
1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	**1 303 141**	**93,4%**	**1 303 141**
1.1 Dons et legs collectés	**1 278 142**		1 278 142
Dons manuels non affectés	613 942		
Dons manuels affectés FSE	281 855		
Legs et autres libéralités non affectés	-		
Legs et autres libéralités affectés	382 345		
1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	**25 000**		25 000
Quote parts de dotation consomptibles	23 965		
Reprises de financement attribués	1 035		
2 - AUTRES FONDS PRIVES			
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-		
4 - AUTRES PRODUITS	**91 373**	**6,6%**	
Produits financiers	91 373		
I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU CR	**1 394 514**		
II - REPRISES DE PROVISIONS	-		
III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES	31 087		
IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC			- 58 652
V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	-		
VI - TOTAL GENERAL	**1 425 601**		**1 244 489**
VII - TOTAL DES EMPLOIS FINANCES PAR LES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC			**1 204 659**
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE			59 587

1. Construction du CER

Défini et encadré par un ensemble de textes s'appliquant aux organisations faisant appel à la générosité du public, le Compte d'Emploi des Ressources (CER), fait partie intégrante de l'annexe des comptes annuels depuis 2005. Le Comité de la Réglementation Comptable (CRC) a adopté en 2008 un règlement (n° 2008-12 du 7 mai 2008) fixant plus précisément les règles d'établissement du CER, en modification du règlement n°99-01, texte qui s'applique pour les comptes ouverts à partir du 1er janvier 2009. C'est donc ce texte qui sert de fondement à l'élaboration du CER 2017 de la Fondation Terre Solidaire.

2. Ressources

Les ressources de la Fondation sont principalement de deux ordres :

- → Les dons et legs de particuliers ;
- → De ressources propres (produits financiers, participation des fondations abritées aux frais de structure de la Fondation Terre Solidaire).

Ressources issues de la générosité du public

Le montant des ressources issues de la générosité du public s'élève en 2018 à 1 303 M€. A fin 2018, la Fondation Terre Solidaire compte ainsi près de 1500 donateurs actifs.
Les dons affectés sont employés selon les souhaits des donateurs. Les dons perçus dans l'année, non affectés par le donateur sont répartis en priorité au besoin de financement de la mission sociale. Les ressources issues de la générosité du public dans l'ensemble des ressources 2018 de la Fondation Terre Solidaire s'élèvent à 93,4% du total.

Autres produits

Les produits financiers sont essentiellement (90.000 €) issus du placement de la dotation de la Fondation Terre Solidaire. Ils représentent 6,6% du total des ressources.

3. Emplois

Les emplois comprennent les actions menées par la Fondation Terre Solidaire et celles menées par les fondations abritées.
Afin de suivre au mieux les coûts de ces différentes actions et dans un souci de transparence, la Fondation Terre Solidaire a mis en place, dès sa création, une comptabilité analytique qui lui permet de suivre et d'imputer les dépenses entre missions sociales, frais de recherche de fonds et fonctionnement. Mais aussi d'imputer les frais indirects tels que les dépenses de communication, d'animation des réseaux sociaux, de gestion du site internet et de relations extérieures.

3.1 Missions sociales

Le Conseil d'Administration de la Fondation Terre Solidaire a validé en décembre 2017 la définition des missions sociales de la Fondation Terre Solidaire et les dépenses qui doivent y être rattachées dans l'élaboration du CER.

Elles concernent les actions qui ont pour objectifs de :

- Soutenir, promouvoir, accompagner, participer à l'élaboration de nouveaux concepts et modèles de développement ;
- Soutenir, promouvoir, accompagner les expérimentations et recherches-actions - ainsi que leur mise en œuvre et leurs essaimages – qui s'inscrivent dans une dynamique de transition écologique, économique et sociale ;
- Construire et animer une communauté d'engagement autour des enjeux de transition écologique, économique et sociale.

Ces actions peuvent être réalisées en France et à l'étranger soit directement par la Fondation Terre Solidaire et ses fondations sous égide, soit par des versements à d'autres organismes œuvrant dans les mêmes domaines que la Fondation Terre Solidaire et ses fondations abritées.

Ces actions peuvent être

- Des soutiens à des projets, des études/recherches/publications, des évènements, des formations, des échanges et mises en relation, etc.
- L'organisation ou la participation à des rencontres, des conférences, des missions, etc.
- Le développement d'outils d'information, de sensibilisation et d'engagement du grand public sur les enjeux de transition écologique, sociale, économique ;
- Ainsi que toutes les actions visant à la construction et à l'animation d'une communauté d'engagement (mobilisation du grand public, de philanthropes, accueil et suivi des Fondations sous égide, etc.) ;

Le montant des dépenses liées aux missions sociales se monte à 1.038 M€ soit 78,2% du total des dépenses. Il comprend les dépenses

→ réalisées en France :
  - Subventions versées à des projets
  - La quote-part des salaires et frais de mission des salariés destinée à la gestion partenarial et au suivi des FSE (instruction des demandes de financement, suivi et accompagnement des partenaires soutenus, évaluation des projets soutenus, etc.) regroupés dans la ligne accompagnement de projets
  - L'animation par la Fondation Terre Solidaire d'une communauté d'engagement (réseaux sociaux, lettre d'information, rencontres débats, etc.) autour des enjeux de transition écologique, économique et sociale

→ Réalisées à l'étranger
  - Subventions versées à des projets

3.2 Autres dépenses

- **Frais d'appel à la Générosité du Public.** Ils sont principalement imputables à la fabrication et l'envoi des mailings au traitement des dons et la relation avec les donateurs.
- **Frais de fonctionnement.** Ils regroupent les frais de personnel et de structure non affectables à la mission sociale. Ces charges relèvent de la direction générale et du suivi administratif et financier mais aussi des dépenses de communication.

4. Affectation des ressources issues de la générosité du public

Emploi des ressources collectées auprès du public :

→ 83,6 % des recettes collectées auprès du public ont été utilisées pour la mission sociale ;
→ 14,2 % pour les frais de recherche de fonds ;
→ 2,2 % pour les frais de fonctionnement et de communication.

V. Autres informations

Effectifs de la Fondation Terre Solidaire

	Au 31/12/2018				
	Nombre de salariés	Hommes	Femmes	Employés	Cadres
CDI	2	1	1	0	2
CDD	0	0	0	0	0
Effectif total	**2**	**1**	**1**	**0**	**2**

A noter que l'ensemble des salariés de la Fondation Terre Solidaire sont mis à disposition par le CCFD-Terre Solidaire.

Bénévolat (hors engagement au sein du Conseil d'administration et du Bureau)

VALORISATION DU BENEVOLAT	Jours*	Equivalent temps plein (ETP)**	Valorisation (€)
Missions sociales	**33,50**	**0,16**	**9 110**
Collecte	**0,00**	**0,00**	**0**
Fonctionnement	**5,00**	**0,02**	**1 360**
TOTAL	**38,50**	**0,19**	**10 469**

*8h = 1 jour ** 1 temps plein = 205 jours

En 2018, 9 bénévoles ont assuré des missions représentant 0,19 ETP de "responsabilité décisionnelle". Ces ETP sont valorisés à 2 fois le SMIC 2018 brut chargé.

VI. Résolutions adoptées par le CA du 8 avril 2019

Résolution n°1 : approbation des comptes

Le Conseil d'administration après avoir entendu la présentation des comptes par le Trésorier et l'avis du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes pour l'exercice allant du 01 janvier 2018 au 31 décembre 2018. Il donne quitus aux membres du Bureau de leur gestion.

Résolution n°2 : affectation du résultat

Le Conseil d'administration, réuni le 8 avril 2019, décide d'affecter le résultat, bénéficiaire, de 8.749 € de la manière suivante :

- → 5.000 € en augmentation de la dotation initiale ;
- → 3.749 € en report à nouveau.

Résolution n°3 : publications et notifications

Le Conseil d'administration donne pouvoir au président ou au directeur général pour faire les démarches nécessaires à la notification et à la publication des résolutions n°1 et 2.

KPMG Audit
480 avenue du Prado
CS 90021
13272 Marseille Cedex 8
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55
Site internet : www.kpmg.fr

Fondation Terre Solidaire

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018
Fondation Terre Solidaire
8 rue Jean Lantier - 75001 Paris
Ce rapport contient 20 pages
Référence : PLS-191-113

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

KPMG Audit
480 avenue du Prado
CS 90021
13272 Marseille Cedex 8
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55
Site internet : www.kpmg.fr

Fondation Terre Solidaire

Siège social : 8 rue Jean Lantier - 75001 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Au Conseil d'administration de la Fondation Terre Solidaire,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Terre Solidaire relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Nous avons également vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources, décrites dans la note VI de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de la fondation relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé,

influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 25 mars 2019

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Pierre-Laurent Soubra
Associé

ANNEXES COMPTABLES

ANNEXES COMPTABLES 1

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE 2

I. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES 2

II. NOTES SUR LE BILAN ACTIF 3

II.1 LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES 3
II.2 LES TITRES DE PARTICIPATION 3
II.3 LES CREANCES 4
II.4 LES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT 4
II.5 DISPONIBILITES 5

III. NOTES SUR LE BILAN PASSIF 5

III.1 LES FONDS PROPRES 6
III.2 LES FONDS DEDIES 7
III.3 FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES 7
III.4 DETAIL DES AUTRES DETTES 7
III.5 DETAIL DES AUTRES DETTES RELATIVES AUX PROJETS 8

IV. NOTES SUR LE RESULTAT 9

IV.1 LES DONS 10
IV.2 LEGS ET AUTRES LIBERALITES 10
IV.3 QUOTE PART DE DOTATIONS CONSOMPTIBLES VIREES AU COMPTE DE RESULTAT 10
IV.4 REPRISES SUR SUBVENTIONS 10
IV.5 LES PROJETS 10
IV.6 DETAIL DES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES 11
IV.7 LE RESULTAT FINANCIER 11
IV.8 LE RESULTAT EXCEPTIONNEL 11

V. AUTRES INFORMATIONS 12

V.1 REMUNERATION DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS (EN APPLICATION DE LA LOI 2006-586 DU 23/05/06 SUR LE VOLONTARIAT ASSOCIATIF ET L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF) 12
V.2 LES HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES 12
V.3 ENGAGEMENTS HORS BILAN 12
V.4 EVENEMENTS POST-CLOTURE 12

VI. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER) 13

Faits caractéristiques de l'exercice

Une nouvelle fondation abritée a été créée sur 2018 : la Fondation pour un Monde Nouveau.
La fondation sous égide Actes a bénéficié de la dévolution des actifs d'un fonds de dotation, dissout en septembre 2018 pour un montant de 158K€
Les deux Donations Temporaires d'Usufruits signées en décembre 2017 ont généré des ressources à hauteur de 198K€ pour la Fondation Terre Solidaire et de 26K€ pour la fondation abritée Pas Cap.

I. Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du Comité de la Règlementation Comptable qui codifie les règles spécifiques applicables aux Fondations, modifié par le règlement 2009-01 du 3 décembre 2009.

La Fondation Terre solidaire prend également en compte, les dispositions du règlement CRC n°2004-06 sur la définition et l'évaluation des actifs, le règlement CRC 2008-12 fixant les règles d'élaboration du Compte d'Emploi Annuel des Ressources, le règlement ANC 2014-03, relatif au plan comptable général, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ✓ Continuité de l'exploitation,
- ✓ Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- ✓ Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La Fondation Terre Solidaire, fondation abritante, gère les « biens, droits et ressources » affectés aux fondations abritées qui constituent des biens propres à la fondation abritante mais sont assortis d'une charge. Les opérations relatives à ces biens, droits et ressources sont donc constatées dans la comptabilité générale de la Fondation Terre Solidaire retraçant l'ensemble de ses activités, y compris celles des fondations abritées, au travers du bilan, du compte de résultat et de l'annexe.

Toutefois, un dispositif comptable permet de suivre séparément la gestion de ces biens, droits et ressources.

La Fondation Terre Solidaire abrite cinq fondations : la Fondation Pour un Autre Monde, la Fondation Pas Cap, la Fondation Actes (toutes trois, fondations de flux), la Fondation Amar & Servir et la Fondation pour un Monde Nouveau (ces deux dernières sont des fondations à dotation consomptible)

L'exercice social est le deuxième exercice de la Fondation et a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01.01.2018 au 31.12.2018. Le premier exercice avait une durée exceptionnelle de 18 mois.

II. Notes sur le bilan actif

ACTIF	Brut Fondation 31.12.2018	Brut FSE 31.12.2018	Amort. et provisions 2018	Net 31.12.2018	Net 31.12.2017
Immobilisations incorporelles et corporelles					
Participations		115 530	0	115 530	115 530
Total des immobilisations financières	**0**	**115 530**	**0**	**115 530**	**115 530**
ACTIF IMMOBILISE	**0**	**115 530**	**0**	**115 530**	**115 530**
Créances clients et comptes rattachés	0	0	0	0	0
Autres créances	45 433	151 025	0	196 458	216 757
Total des créances	**45 433**	**151 025**	**0**	**196 458**	**216 757**
Valeurs mobilières de placement	3 008 595	0	0	3 008 595	3 008 595
Disponibilités	707 572	468 103	0	1 175 675	1 062 403
Charges constatées d'avance	764	0	0	764	0
Total disponibilités et divers	**3 716 931**	**468 103**	**0**	**4 185 034**	**4 070 998**
ACTIF CIRCULANT	**3 762 364**	**619 128**	**0**	**4 381 492**	**4 287 755**
ACTIF TOTAL	**3 762 364**	**734 658**	**0**	**4 497 022**	**4 403 285**

ENGAGEMENTS RECUS :

Donations Temporaires d'Usufruit à recevoir : 396 000€

II.1 Les immobilisations incorporelles et corporelles

Néant

II.2 Les titres de participation

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Variation des immobilisations financières	Valeur Brute 31/12/2017	Augm	Dim.	Valeur Brute 31/12/2018	Cumul provision 31/12/2017	Dot.	Rep.	Cumul provision 31/12/2018	Net 31/12/2018
Part sociales SCI "Les boulets Nanteuil"	115 530			115 530	0	0	0	0	**115 530**
Total	**115 530**	**0**	**0**	**115 530**	**0**	**0**	**0**	**0**	**115 530**

Il s'agit de parts d'une SCI apportés par la Fondation Pour un Autre Monde sur l'exercice 2017.

II.3 Les créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

ETAT DES CREANCES – BRUT 31/12/2018	Total
Produits à recevoir	195 497
Autres Créances	961
Total	**196 458**

Les produits à recevoir concernent la Fondation abritée Amar et Servir à hauteur de 150 000€ qui correspondent à la part restant à verser de la dotation consomptible, qui a été rééchelonnée jusqu'en 2022.
Les 45 497€ concernent les revenus de la DTU du 4ème trimestre sur la Fondation Terre Solidaire.

Une provision pour dépréciation est pratiquée dès qu'apparaît un risque de non recouvrement. Il n'y a pas de provision au 31.12.2018.

ETAT DES CREANCES AU 31.12.2018	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Produits à recevoir	195 497	45 497	150 000
Autres créances	961	961	
Actif circulant	**196 458**	**46 458**	**150 000**
Charges constatées d'avance	**764**	**764**	0
Total	**197 222**	**47 222**	**150 000**

II.4 Les valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

La Fondation Terre Solidaire a placé sa dotation initiale sur 3 000 000 Obligations BPCE, échéance 2026 et possède une part du Crédit Coopératif.

ETAT DES VMP	VALEURS MOBILIERES AU 31.12.2018	PROVISIONS	NET AU 31.12.2018	NET AU 31.12.2017
BPCE Crédit Coopératif	3 008 580		3 008 580	3 008 580
1 Part sociale Crédit Coopératif	15		15	15
Total	**3 008 595**	**0**	**3 008 595**	**3 008 595**

Les dépréciations sont faites pour tenir compte de la valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

II.5 Disponibilités

Les disponibilités incluent les comptes bancaires, les intérêts sur obligations et les valeurs à l'encaissement (dons).

DISPONIBILITES AU 31.12.2018	FSE	FONDATION	Total
Intérêts bancaires à recevoir	0	22 500	22 500
Chèques à encaisser	18 990	71 197	90 187
Comptes bancaires	449 113	613 875	1 062 988
Total Général Disponibilités	**468 103**	**707 572**	**1 175 675**

III. Notes sur le bilan passif

PASSIF	Fondation 31.12.2018	FSE 31.12.2018	TOTAL 31.12.2018	31.12.2017
Dotation	3 000 000		3 000 000	3 000 000
Réserves pour projet	30 000		30 000	
Report à nouveau	39 032		39 032	0
Excédent del'exercice	8 749		8 749	69 032
Fonds propres de la Fondation Terre Solidaire	3 077 780		3 077 780	3 069 032
Fonds propres des fondations abritées	0	415 005	415 005	377 969
FONDS PROPRES ET RESERVES	**3 077 780**	**415 005**	**3 492 785**	**3 447 001**
Provisions pour risques et charges	0			0
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**0**	**0**	**0**	**0**
Fonds dédiés sur fondations abritées	0	89 739	89 739	31 087
FONDS DEDIES	**0**	**89 739**	**89 739**	**31 087**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 483	0	17 483	15 600
Dettes fiscales et sociales	170	0	170	0
Autres dettes	220 545	20 500	241 045	221 258
Autres dettes relatives aux projets	462 500	193 300	655 800	688 339
DETTES	**700 698**	**213 799**	**914 498**	**925 197**
Produits constatés d'avance	0	0	0	**0**
PASSIF TOTAL	**3 778 479**	**718 544**	**4 497 022**	**4 403 285**

III.1 Les fonds propres

- Fonds propres de la Fondation Terre Solidaire

VARIATION DES FONDS PROPRES	Situation au 01.01.2018	Augmentation	Diminution	Situation au 31.12.2018
Dotation	3 000 000	0	0	3 000 000
Réserve pour projet associatif	0	30 000	0	30 000
Report à nouveau	0	39 032	0	39 032
Résultat de l'exercice	69 032	8 749	69 032	8 749
TOTAL	**3 069 032**	**77 781**	**69 032**	**3 077 780**

La dotation initiale de 3 millions d'euros a été financée par l'Association CCFD-Terre Solidaire.

- Fonds propres des fondations abritées

VARIATION DES FONDS PROPRES	Situation au 01.01.2018	Augmentation	Diminution	Situation au 31.12.2018
Dotations non comsomptibles	115 530	0	0	115 530
Dotations consomptibles	262 439	61 000	23 965	299 475
			0	
TOTAL	**377 969**	**61 000**	**23 965**	**415 005**

Les dotations consomptibles sont reprises annuellement en compte de résultat au rythme prévu dans le plan de consommation pluriannuel ou à défaut selon les budgets prévisionnels arrêtés par les organes d'administration.

ETAT DES DOTATIONS CONSOMPTIBLES	Dotation initiale	Consommations antérieures	Consommation 2018	Situation au 31.12.2018
Fondation Amar & Servir	300 000	37 561	21 965	240 475
Fondation Pour un Monde Nouveau	61 000	0	2 000	59 000
			0	
TOTAL	**361 000**	**37 561**	**23 965**	**299 475**

III.2 Les fonds dédiés

- Fonds dédiés aux projets de la Fondation Terre Solidaire :

  La fondation est gérée par zone géographique, et le suivi analytique permet d'analyser la destination pays par pays ou partenaire par partenaire. Les fonds dédiés correspondent à des dons dédiés par les donateurs de manière spontanée.

  Au 31 décembre 2018, il n'y a pas de Fonds dédiés pour la Fondation Terre Solidaire

- Fonds dédiés aux fondations abritées.

A la clôture, la partie des ressources non utilisée en fin d'exercice est inscrite en charges sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées des fondations abritées», avec comme contrepartie au passif du bilan la rubrique « Fonds dédiés aux fondations abritées».

SUIVI DES FONDS DEDIES AUX FONDATIONS ABRITEES	Fonds à engager au 01.01.2018	Engagement à réaliser	Utilisation au cours de l'exercice	Situation au 31.12.2018
Fondation PAM	18 413	53 818	18 413	53 818
Fondation Pas Cap	674	8 398	674	8 398
Fondation Actes	12 000	27 523	12 000	27 523
TOTAL	**31 087**	**89 739**	**31 087**	**89 739**

III.3 Fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fournisseurs et rattachés	31.12.2018	31.12.2017
Fournisseurs	16 870	15 600
Fournisseurs – factures non parvenues	613	0
TOTAL DETTES FOURNISSEURS	**17 483**	**15 600**

III.4 Détail des autres dettes

Autres dettes	31.12.2018	31.12.2017
Compte courant avec le CCFD-Terre Solidaire	216 403	216 103
Charges à payer	24 641	3 077
Notes de frais à payer et assimilés	170	2 077
TOTAL AUTRES DETTES	**241 215**	**221 258**

Afin de permettre à la Fondation Terre Solidaire de réaliser son objet, le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD Terre Solidaire) et la SIDI (Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement) apportent un certain nombre d'appuis, notamment mise à disposition de salariés pour respectivement la Fondation Terre Solidaire et la Fondation ACTES.

III.5 Détail des autres dettes relatives aux projets

Autres dettes relatives aux projets	31.12.2018	31.12.2017
Projets restants à payer	655 800	688 339
DETTES SUR PROJETS	**655 800**	**688 339**

Ce poste regroupe l'ensemble des engagements non encore versés.

Les dettes s'élèvent respectivement à :

- 462 500€ pour la Fondation Terre Solidaire (contre 655 000€ à fin 2017)
- 193 300€ pour les fondations abritées (contre 33 339€ à fin 2017)

ETAT DES DETTES AU 31.12.2018	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 483	17 483	
Autres dettes			
CCFD-Terre Solidaire	216 403	216 403	0
Charges à payer	24 641	24 641	0
Note de frais à payer et assimilés	170	170	0
Autres dettes relatives aux projets			
Projets restants à payer	655 800	571 840	83 960
Produits constatés d'avance	**0**	**0**	**0**
TOTAL	**914 498**	**830 538**	**83 960**

IV. Notes sur le Résultat

LIBELLE	Fondation 31.12.2018	FSE 31.12.2018	TOTAL 31.12.2018	31.12.2017
Dons	613 942	281 855	895 797	1 209 306
Fonds affectés	0	0	0	114 000
Legs et donations	198 089	184 256	382 345	0
Subventions	0	0	0	55 000
Autres produits	0	0	0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	0	0	0	13 769
Reprises subventions des exercices antérieures	0	1 035	1 035	0
Quote part de dotations consomptibles virées au CR	0	23 965	23 965	0
PRODUITS D'EXPLOITATION	**812 031**	**491 110**	**1 303 141**	**1 392 075**
Achats de marchandises	0	0	0	0
Autres achats et charges externes	429 444	34 531	463 975	604 479
Impôts, taxes et versements assimilés	0			0
Salaires et charges sociales	72	0	72	0
Subventions engagées	463 300	397 927	861 227	824 612
Dotations aux amortissements et provisions	0			0
Autres charges	1 838	0	1 838	0
CHARGES D'EXPLOITATION	**894 655**	**432 458**	**1 327 113**	**1 429 091**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-82 624**	**58 652**	**-23 972**	**-37 016**
Produits de participations				
Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	91 373	0	91 373	137 135
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises de provisions et transferts de charges				
PRODUITS FINANCIERS	**91 373**	**0**	**91 373**	**137 135**
Charges financières	0			0
CHARGES FINANCIERES	**0**	**0**	**0**	**0**
RESULTAT FINANCIER	**91 373**	**0**	**91 373**	**137 135**
Produits exceptionnels	0			0
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**0**	**0**	**0**	**0**
Charges exceptionnelles	0			0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**0**	**0**	**0**	**0**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**0**	**0**	**0**	**0**
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		**31 087**	**31 087**	
Engagements à réaliser sur ressources	**0**	**89 739**	**89 739**	**31 087**
TOTAL DES PRODUITS	**903 404**	**522 197**	**1 425 601**	**1 529 210**
TOTAL DES CHARGES	**894 655**	**522 197**	**1 416 852**	**1 460 178**
RESULTAT	**8 749**	**0**	**8 749**	**69 032**

IV.1 Les dons

REPARTITION DES DONS	FSE	Fondation	Total
Dons	277 490	162 947	440 437
Dons mailings	4 365	450 995	455 360
TOTAL	**281 855**	**613 942**	**895 797**

Les dons sont enregistrés sur la base de leur encaissement. Toutefois, les dons – par chèque, carte bleue, virement – datés d'avant la clôture et reçus après celle-ci sont comptabilisés sur l'exercice pour tenir compte des délais postaux et administratifs. Ils font l'objet d'un reçu fiscal au titre de cet exercice. Ils sont comptabilisés en recettes dans le compte de résultat, et en chèques à l'encaissement dans les disponibilités.

IV.2 Legs et autres libéralités

- Donations Temporaires d'Usufruit :
  - Donation Temporaire d'Usufruit signée en décembre 2017 pour une durée de 3 ans, en faveur la Fondation Terre Solidaire. Les revenus immobiliers se sont élevés à 198 089€ pour l'exercice 2018.
  - Donation Temporaire d'Usufruit signée en décembre 2017 pour une durée de 3 ans, en faveur de la fondation abritée Pas Cap. Les revenus locatifs liés aux parts de la SCI sont de 26 000€ en 2018

- Dévolution d'actifs :
  La fondation abritée ACTES a bénéficié d'une dévolution des actifs du fonds de dotation « Fonds pour le Développement et l'Investissement Solidaire » dont la dissolution a été prononcée le 21 septembre 2018 pour un montant de 158 256€

IV.3 Quote part de dotations consomptibles virées au compte de résultat

Pour plus de détail, voir le détail en Fonds propres.

IV.4 Reprises sur subventions

Les reprises inscrites au compte de résultat sont constituées de soldes de subventions des années antérieures non consommés. Sur 2018, il s'agit d'un projet de la fondation abritée Amar et Servir.

IV.5 Les projets

- Pour la Fondation Terre Solidaire, les projets sont enregistrés en charge et en dette dès leur validation par le Conseil d'Administration, après instruction.
- Pour les fondations abritées, les projets sont enregistrés en charge et en dette après sélection par le Comité de Fondation de la fondation abritée et validation par le(la) représentant.e de la Fondation Terre Solidaire au sein de ce comité de Fondation.

ETAT DES PROJETS	FSE	Fondation - TS
Subventions engagées en France	57 500	93 300
Subventions engagées à l'international	340 427	370 000
TOTAL	**397 927**	**463 300**

IV.6 Détail des autres achats et charges externes

Compte de Résultat - Autres achats et charges externes	Désignations	Montants
Fondations abritées	Frais de gestion	16 318
	Charges diverses	17 729
	Services bancaires	484
Total Autres charges FSE	**Désignations**	**34 531**
Fondation – Terre Solidaire	Frais divers de gestion	1 975
	Sous-traitance	9 054
	Personnel détaché à la Fondation	213 136
	Honoraires	103 367
	Fabrication produits et mailings	47 811
	Frais de déplacements	7 409
	Frais de réception	1 295
	Affranchissements	51 747
	Services bancaires	3 994
	Cotisation liées à l'activité	5 974
	Frais de gestion aux fondations abritées	-16 318
Total autres charges Fondation Terre Solidaire		**429 444**
TOTAL		**463 975**

IV.7 Le résultat financier

Les produits financiers sont constitués essentiellement des intérêts sur les TSR BPCE pour 90 000€

IV.8 Le résultat exceptionnel

Néant

V. Autres Informations

V.1 Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants (en application de la loi 2006-586 du 23/05/06 sur le volontariat associatif et l'engagement associatif)

Les trois principaux dirigeants de la Fondation Terre Solidaire, président, trésorier, secrétaire sont tous bénévoles.

V.2 Les honoraires du commissaire aux comptes

Conformément au code du commerce (art.R123-198), le montant des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat s'élève à 16 143€ TTC liés au contrôle des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

V.3 Engagements hors bilan

- Donations Temporaires d'Usufruit :
  - Le 22 décembre 2017, une Donation Temporaire d'Usufruit a été signée avec un couple de donateurs. Sa durée est de 3 ans et elle porte sur un bien immobilier situé à Paris. Les ressources estimées pour la Fondation Terre Solidaire sont de 150 000€ par an.
  - Le 29 décembre 2017, une Donation Temporaire d'Usufruit a été signée avec le fondateur de la Fondation Pas Cap et ses enfants. Elle porte sur cent parts d'une SCI située à Carpentras et propriétaire d'un bien à Avignon. La DTU expirera la 31 décembre 2022. Les ressources estimées pour la Fondation Pas Cap sont de 25 000€ par an.

- Engagement du fondateur de la Fondation pour un Monde Nouveau :
  Il s'est engagé à faire, avant le 31 décembre 2019, une donation d'actions d'un montant estimé à 320 000€.

V.4 Evénements post-clôture

Pas d'évènement post-clôture.

VI. Compte d'Emploi des Ressources (CER)

VI.1 Format du CER

Le CER a été élaboré conformément au règlement CRC2008-12 du 7 mai 2008.

VI.2 Définitions

Détermination du périmètre de la générosité du public. Elle concerne tout don effectué à la Fondation Terre Solidaire (ou à une des fondations abritées) sans contrepartie. En font donc partie les dons manuels, dédiés ou non dédiés, les legs, les dons issus de souscriptions à des produits d'épargne solidaire. Toutes les autres sources de revenus de la Fondation Terre Solidaire (et des fondations abritées) (subventions, produits financiers, etc.) ne font pas partie de la générosité du public.

Définition des missions sociales
Le Conseil d'Administration de la Fondation Terre Solidaire a validé en décembre 2017 la définition des missions sociales de la Fondation Terre Solidaire et les dépenses qui doivent y être rattachées dans l'élaboration du CER.

Missions sociales

- Soutenir, promouvoir, accompagner, participer à l'élaboration de nouveaux concepts et modèles de développement ;
- Soutenir, promouvoir, accompagner les expérimentations et recherches-actions - ainsi que leur mise en œuvre et leurs essaimages – qui s'inscrivent dans une dynamique de transition écologique, économique et sociale ;
- Construction et animation d'une communauté d'engagement philanthropique.

Le CER est donc cohérent avec ces définitions, et comprend, dans les postes de missions sociales toutes les dépenses liées :

→ aux actions réalisées en France ou à l'étranger par la Fondation Terre Solidaire et les fondations sous égide :
  - Soutiens à des projets, des études/recherches/publications, des évènements, des formations, des échanges et mises en relation, etc.
  - organisation ou participation à des rencontres, des conférences, des missions, etc.
  - développement d'outils d'information, de sensibilisation et d'engagement du grand public sur les enjeux de transition écologique, sociale, économique ;
  - Toutes les actions visant à la construction et à l'animation d'une communauté d'engagement philanthropique (mobilisation des philanthropes, accueil et suivi des Fondations sous égide) ;
  - Etc.

→ à l'accompagnement et au suivi des missions sociales :
  - Toutes les actions qui permettent cet appui des partenaires : personnel dédié ; prestations externes ; honoraires ; frais d'études, de sélection, de suivi et d'évaluation des projets soutenus ; suivi, et renforcement des partenaires ; mission pour des visites de partenaires ; frais bancaires liés aux paiements des projets soutenus, etc. ;
  - Toutes les actions qui permettent la construction et l'animation d'une communauté d'engagement philanthropique : personnel dédié ; prestations externes, honoraires, fonctionnement/missions/déplacements, production d'outils pour encourager à l'engagement philanthropique, etc.
  - Toutes les actions qui permettent l'information et la sensibilisation du grand public sur les enjeux de transition : personnel dédié ; prestations externes, honoraires,

fonctionnement/missions/déplacements, animation et développement des réseaux sociaux (comme Facebook, twitter, LinkedIn), production d'outils de sensibilisation, réalisation d'activités de formation et d'animation, etc.

→ au développement du réseau d'alliance et au développement de l'expertise de la Fondation Terre Solidaire.

- Implication dans des réseaux de fondations engagées sur les enjeux de transition économique, écologique et sociale (comme EDGE Funders Alliance)
- Intervention / participation de la Fondation Terre Solidaire à des conférences et à des formations en lien avec l'objet social
- Veille systématique sur les enjeux liés à l'objet social,
- Evaluation et capitalisation de l'expérience développées par la Fondation Terre Solidaire
- personnels dédiés, prestations externes, missions & déplacements, cotisations et adhésions, documentations, études, honoraires, formations, etc.
- Etc.

Par ailleurs, les dépenses de la direction générale sont réparties de la sorte : 75% missions sociales, 25% frais de fonctionnement.

VI.3 Affectation des ressources issues de la générosité du public aux emplois

Le Conseil d'Administration du 23 mars 2018 a décidé que l'affectation par emploi des ressources collectées auprès du public est déterminée de la manière suivante :

- Les emplois liés aux missions sociales sont financés essentiellement par les ressources collectées auprès du public ;
- Les emplois liés aux frais de recherche de fonds sont financés essentiellement par les ressources collectées auprès du public ;
- Les emplois liés aux frais de fonctionnement sont financés en partie par les ressources collectées auprès du public.

EMPLOIS DE L'EXERCICE en €	Emplois Année 2018		Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées	
	€	%	€	%
1- MISSIONS SOCIALES	**1 038 026**	**78,2%**	**1 006 942**	**83,6%**
1.1 Réalisées en France	***327 599***		308 515	25,6%
Animation Communautés d'engagements	29 078	2,2%		
Accompagnement projets	147 720	11,1%		
Projets				
Expérimentation et action	150 800	11,4%		
Repenser avenir et développement	-			
1.2 Réalisées à l'étranger	***710 427***		698 427	58,0%
Projets				
Expérimentation et action	665 427	50,1%		
Repenser avenir et développement	45 000	3,4%		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	**200 462**	**15,1%**	**171 195**	**14,2%**
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	200 462			
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés				
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**88 625**	**6,7%**	**26 522**	**2,2%**
Communication	13 683	1,0%		
Fonctionnement	74 942	5,6%		
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU CR	**1 327 112**		**1 204 659**	**100,0%**
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	-			
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	89 739			
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	8 749			
V - TOTAL GENERAL	**1 425 601**			
VII - TOTAL DES EMPLOIS FINANCES PAR LES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC			**1 204 659**	

RESSOURCES en €	Ressources collectées Année 2018		Suivi des ressources colletées auprès du public et utilisées sur 2018
	€	%	€
Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice			19 757
1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	**1 303 141**	**93,4%**	**1 303 141**
1.1 Dons et legs collectés	**1 278 142**		1 278 142
Dons manuels non affectés	613 942		
Dons manuels affectés FSE	281 855		
Legs et autres libéralités non affectés	-		
Legs et autres libéralités affectés	382 345		
1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	**25 000**		25 000
Quote parts de dotation consomptibles	23 965		
Reprises de financement attribués	1 035		
2 - AUTRES FONDS PRIVES			
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-		
4 - AUTRES PRODUITS	**91 373**	**6,6%**	
Produits financiers	91 373		
I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU CR	**1 394 514**		
II - REPRISES DE PROVISIONS	-		
III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES	31 087		
IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC			- 58 652
V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	-		
VI - TOTAL GENERAL	**1 425 601**		**1 244 489**
VII - TOTAL DES EMPLOIS FINANCES PAR LES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC			**1 204 659**
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE			59 587